



SOS Inscription, un dispositif pour accompagner les déçus de Parcoursup



SOS Inscription, un dispositif pour vous accompagner les déçus de Parcoursup.

// © eikotsuttiy/Adobe Stock

Boîte à outils

Par Lison Bourgeois, publié le 23 Juin 2021

4 min

Lancé il y a déjà plusieurs années, le dispositif SOS Inscription a pour objectif de donner de nouvelles pistes aux étudiants déçus de Parcoursup. Aujourd'hui, SOS Inscription vous permet aussi d'être accompagné psychologiquement.

Alors que les derniers résultats de Parcoursup arrivent à grand pas, le dispositif SOS Inscription vous permet de trouver une autre voie si vous n'obtenez pas vos vœux. Ce



sont trois syndicats qui se sont rassemblés pour mettre au point ce programme : l'UNEF, le SAF et la FCPE.

Le dispositif a été créé pour soutenir et apporter des réponses à toutes les interrogations des lycéens. Cette année, ce sont 1.500 jeunes qui ont été accompagnés, selon Adrien Liénard, vice-président de l'UNEF. Le dispositif a ajouté cette année un soutien psychologique aux étudiants avec l'intégration de l'association Rêves. Via la plateforme, vous pouvez ainsi demander un accompagnement psychologique.

Lire aussi

Contactez SOS inscription via les réseaux sociaux

Pour accéder au dispositif, vous pouvez vous rendre directement sur le compte facebook dédié. Si vous ne recevez aucune réponse positive à vos vœux Parcoursup, vous pouvez envoyer un message à la page facebook et des professionnels vous aideront pour trouver une autre voie. Vous pouvez aussi joindre directement les syndicats sur leurs comptes Twitter.

"Nous sommes là pour répondre aux questions que peuvent se poser les lycéens sur leur inscription dans le supérieur, mais aussi pour aider les bacheliers qui n'ont pas eu de réponses positives sur Parcoursup" précise Adrien Liénard. L'objectif étant de les accompagner dans leurs démarches pour trouver une voie d'orientation.

Avec la mise en place de Parcoursup en 2018, "nous avons recruté davantage de personnel car les sollicitations des lycéens devenaient plus nombreuses et plus complexes", rappelle le vice-président de l'UNEF.

Lire aussi

Faire le point sur le projet d'orientation des lycéens

Pour des questions plus complexes et qui nécessitent parfois d'approfondir votre situation, vous pouvez aussi prendre contact avec le dispositif SOS Inscription par mail.

Le site web Sos-Inscriptions.fr vous permet aussi de retrouver un certain nombre d'infos généralistes sur vos droits. Un onglet spécifique nommé "remonte ta situation" vous offre la possibilité de répondre à un questionnaire en ligne.

Les responsables du dispositif vous recontacteront ensuite soit par mail, soit par téléphone pour avoir plus de détails sur votre problème. "C'est aussi l'occasion de faire le point sur les envies du lycéen en termes de formations, mais aussi en termes de zone géographique" confie Adrien Liénard.

En effet, il suffit parfois de changer de région pour obtenir une place dans certaines formations. Par exemple, si vous n'êtes pas admis en licence de droit en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur vous pouvez essayer de candidater dans des régions moins demandées.

Au-delà de l'orientation la plateforme vous accompagne aussi dans vos demandes de bourses, logements, etc.

Parcoursup : tout savoir sur la phase complémentaire et trouver votre formation, RDV au Salon virtuel Etudes supérieures avec ou sans alternance, en ligne jusqu'au 18 juillet.



C'est par ici !

